Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 11

Rubrik: Le monde du travail

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

🖍 ALLO LA VILLE, 🔏 ICI LA CAMPAGNE

«FEMMES PAYSANNES DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DE L'AGRICULTURE »

C'est à Florence que s'est tenue au début d'octobre l'assemblée générale de la Confédération européenne de l'agriculture (CEA).
Cette organisation groupant la majorité des pays européens s'est donné pour tâche d'étudier à l'échelle continentale. Just les canada republèmes

nentale, tous les grands problèmes agricoles de l'heure. Disposant de six commissions axant

agricoles de l'heure.
Disposant de six commissions axant
leurs travaux sur un secteur particulier, la CEA possède en permanence
une vue d'ensemble sur les problèmes
de politique agraire, de techniques
agricoles, de commercialisation, etc.
La quatrième commission « Sociologie rurale, lamille paysanne et économie domestique » se subdivise en
quelques groupes de travail, dont celui
qui retiendra aujourd'hui notre attention, « Femmes paysannes », présidé
par Mme Waalkens, une exploitante
des Pays-Bas.
Le programme d'étude proposé aux
pays membres nécessite préalablement une enquête nationale. Et sur la
base de ces différents rapports, les
participantes au groupe de travail
cherchent à faire une synthèse qui n'a
pas la prétention d'apporter une solution aux problèmes du moment, mes
pui servillescrèti le terme a expesse tion aux problèmes du moment, mais qui sensibiliserait la femme paysanne

qui sensibiliserat la temme paysanne à certaines préoccupations et la ferait sortir de sa routine. Cette année, le travail essentiel en-trepris à Florence se rapportait aux exigences imposées à la paysanne moderne. En outre, sur un autre thème d'ac-

moderne. En outre, sur un autre thème d'actualité, l'Autriche présentait une étude
sur l'activité d'appoint, ce travail paraagricole permettent d'augmenter le revenu de la famille paysanne.
Enfin, un projet de questionnaire
devant servir de base aux futurs travaux des organisations féminines fut
présenté par la Société de recherches
en matière de politique et de sociologie agricoles de la République Fédérale d'Allemagne. Ce travail était accompagné d'un rapport sur la recherhe empirique dans le domaine de la empirique dans le domaine de la sociologie et du ménage.

sociologie et du ménage.

LES EXIGENCES IMPOSÉES A LA PAYSANNE MODERNE

Sur ce thème, sept pays ont mené leur enquête en répondant à trois questions servant en quelque sorte de structure à ce travail collectit :
a) Quelles sont les exigences imposées à la paysanne moderne dans votre pays?
b) Comment jugez-vous l'évolution ruture et quelles tâches de la paysanne estimez-vous importantes?
c) Quelles sont les possibilités de formation professionnelle, de recyclage et de reconversion de la paysanne dans votre pays et quels devoirs incombent aux organisations féminines et agricoles dans ce domaine?

Dans les lignes qui vont suivre, nous chercherons par une analyse méthodique des rapports nationaux à situer les temps caperos de la paysans de la giden de se la giden de la comment de

dique des rapports nationaux à situer la femme paysanne dans cette Europe agricole en évolution.

la temme paysanne dans cette Europe agricole en évolution.

A la question chargée de déterminer quelles son! les exigences imposées à la paysanne moderne, on constate qu'invariablement les rapports citent qu'une excellente formation, professionnelle est actuellement une impérative nécessité. Mais la difficulté majeure réside dans le fait que le métier de paysanne ne se choisit pas délibérément et que seul le mariage avec un exploitant agricole peut mener vers cette situation. Aussi, rares sont celles qui entrent dans cette profession en ayant suivi une certaine filière Lepprentissage ménager, école d'agriculture, maitrise, etc.). Relevons aussi que cette formation professionnelle est absolument facultative dans tous les pays où elle est réglementée.

D'UN PAYS A L'AUTRE Dans le rapport belge, on relève que

l'actuel enseignement agricole ménal'actuel enseignement agricole mena-ger ne répond plus aux exigences et qu'au lieu d'une formation trop spéci-fique, la jeunesse souhaiterait une cui-ture générale plus vaste qui lui per-mette de mieux s'intégrer ou même de pouvoir ultérieurement plus facilement se recoveptir.

La Finlande s'inquiète devant le dé-La Finlande s'inquiète devant le dé-peuplement des régions agricoles et estime elle aussi que sa minorité ru-rale ne peut survivre que grâce à une préparation qui lui permette de jouer un rôle dans les questions de politique agricole et les problèmes sociaux. La France constate que les exigen-ces imposées aux femmes paysannes impliqueraient de protonds change-ments déjà au niveau de l'enseigne-ment élémentaire et de la formation professionnelle.

professionnelle.

On souhalterait au départ davantage d'écoles maternelles dont la réglementation actuelle ne permet l'implantation que dans des localités de plus de 2000 habitants. Par ailleurs, il faut ajouter que le 50 % des écoles rurales sont des écoles à classe unique qui accueillent des entants du cours préparatoire jusqu'à l'âge de 14 ans. Quant à l'enseignement agricole proprement dit, on constate qu'il est d'un niveau inférieur aux autres cycles d'enseignement. La moitié des élèves qui le tréquentent ne sont pas de milleu agricole et sont en quelque sorte les indésirables des autres cycles. On souhaiterait au départ davantage

indésirables des autres cycles.
L'Italie constate que la jeune génération a rapidement pris conscience des exigences professionnelles, et plus facilement encore que les adultes, elle se soumet à l'effort d'une préparation qui lui permettra d'entrer en contact avec des notions nouvelles, d'acquérir une capacité de critique et de choix choix.

Pour la paysanne suisse, les exigences sont nombreuses. La majorité des exploitations ont un caractère familial, généralement de surface moyenne, et qui impose à la paysanne des aptitudes variées. Ici, elle sera autant préoccupée d'éducation, d'économie domestique ou d'agronomie. Et l'absence de main-d'œuvre rendra fréquente sa participation aux travaux agricoles. On estime qu'en plus du temps réservé à l'entretien du jardin et de la basse-cour, elle consacre le et de la basse-cour, elle consacre le 25 % de son temps à l'exploitation. En Hollande, Il n'existe aucune pos-

sibilité de formation professionnelle, car dans l'optique du chef d'exploita-tion, elle n'est que partenaire de l'agri-

tion, elle n'est que partenaire de l'agricultour et non comme une pratiquante
à part entière. « La plupart des hommes néerlandais sont d'avis, relate le
rapport, qu'ils devralent être capables
de nourrir et de maintenir leur tamille
et que les femmes devraient de ce fait,
s'occuper du ménage et des enfants. »
Le travail de la femme mariée at toujours été mis en relation avec une
nécessité et une pauvreté économique.
Dans les petites exploitations, la collaboration de la femme est indispensable. Dans d'autres milieux, elle est
une tradition. Lorsque cette participation n'est pas nécessaire, cela est considéré comme un progrès. Relevons tion n'est pas necessaire, cela est comme un progrès. Relevons dans ce rapport que les Pays-Bas ont le plus bas pourcentage de lemmes mariées exerçant une profession en Europe (Pays-Bas 23 %, CEE 36 %).

L'AGRICULTURE DE DEMAIN

L'AGRICULTURE DE DEMAIN
Les deux autres questions relatives
à l'évolution de l'agriculture et aux
possibilités de recyclage ou de reconversion amènent les pays respectifs à
supputer un avenir où, semble-t-il, une culier deviendra indispensable. La recherche d'une activité d'appoint préoc-cupe également certains pays qui voient dans ce travail annexe un com-plément bienvenu au budget de la famille paysanne.

Un rapport souhaiterait que se déve-loppe le travail en coopérative afin de faire face au manque de main-d'œuvre

laire face au manque de main-d'œuvre.

Quant aux problèmes de recyclage ou de reconversion, nous apprenons par les rapports présentés que chaque pays, par sa chambre d'agriculture, son service de vulgarisation ou ses organisations professionnelles tavorise le recyclage et encourage la reconversion — souvent même financièrement — de la paysanne vers des activités souvent à caractère social (génante d'un home, aide familiale, etc.). Seule la Hollande — et pour cause — cherche à entrevoir selon les principes du ministre Mansholt quel sera le rôle de la temme paysanne dans une agriculture non plus productrice mais « jardinière du monde »...

Ces quelques lignes du rapport des

« lardiniere du monde »...
Ces quelques lignes du rapport des
Pays-Bas sont significatives : « Il est
question d'une exploitation dont le but
ne sera pas la production agricole
mais la sauvegarde de la campagne et
le soin de quelques zones destinées à
la récréation des citadins.
Dans ces exploitations le paysan

Dans ces exploitations, le paysan recevra un salaire fixe et sa femme ne collaborera guère, sauf pour la sympathie des touristes... »

sympathie des touristes...»
Celles qui d'entre vous connaissent les îles Marken ou d'autres régions à destinée touristique imagineront avec moi le lamentable rôle réservé à la paysanne qui exécutera des gestes désormais vides de sens pour que se perpétuent certaines traditions et pour la seule joie du touriste. Espérons que l'agriculture n'en arrivera jamais là.

Yv. Bastardot.

Les nouveaux timbres Pro Juventute sont là



Vous savez qu'avec l'argent récolté Pro Juventute fait de l'excellent travail auprès de familles et d'enfants en difficultés ;

vous savez que la validité des timbres Pro Juventute est illimitée.

Alors? Achetez-en beaucoup. De quoi couvrir vos besoins d'un ou de plusieurs mois... ou d'une année entière !

La dessinatrice-ensemblière

APTITUDES REQUISES

Main sûre et légère, bon-ne représentation spatia-le, sens des formes et du beau, don pour le dessin, idées originales, savoir-vivre, ténacité, travail consciencieux et propre. Ordre, soin et précision.

Formation nécessaire avant l'apprentissage. — Avoir terminé sa scolarité.

Lieu de la formation professionnelle. — Dans une fabrique de meubles ou chez un architecte d'intérieur ou à l'Ecole d'architecture.

Durée de l'apprentissa-ge. — Trois ans et demi, y compris un stage prati-que de six mois à l'atelier et sur le chantier.

N. B. — Deux ans seument d'apprentissage d'apprentissage pour les dessinatrices en bâtiment et les ébénistes en possession de leur certificat d'apprentissage.

ge minimum d'entrée apprentissage. — 16

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Première année. — Initiation au travail dans le bureau technique. Emploi, utilisation et entretien des ustensiles de dessin. Exercices de dessin (traits, hachures, écriture). Copies de dessins simples(plans et élévations de meubles et de locaux) selon les divers procédés (crayonencre de Chine). Coloriage et pilage des plans, exécution d'inscriptions sur ceux-ci. Croquis d'objets simples. Collaboration au métrage sur le chantie

Deuxième année. - Développement de l'habileté de l'apprentie à dessiner d'après des croquis ou des indications. Dessins d'atelier sim-ples. Croquis de meubles. métrage sur le chantier. Rédaction de listes de matériel et descriptions simples.

Troisième année et dernier semestre. — Dessin d'atelier de meubles et d'ensembles d'après croquis ou indications. Dessins de meubles et de locaux sous leurs divers aspects (plan, élévation, perspective). Croquis et dessins de construction en perspective de meubles et de locaux dans les divers procédés (noir et blanc, en couleurs). Etablissement de listes de matériel. Description des travaux à exécuter. Métrage des meubles et de locaux. Etablissement de plans d'ameublement d'une certaine importance. Confection de maquettes. Etablissement de métrés et collaboration à l'établissement de devis. Troisième année et dernier semestre. Dessin d'atelier de meubles

et collaboration à l'établissement de devis.

Stage à l'ateller. — Enseignement des méthodes de production modernes par la pratique à l'ateller et sur le chantier. Etude des principaux assemblages et constructions usuels en ébénisterie, menuiserie et dans le domaine de l'aménagement d'intérieurs. Le traitement, l'usi-nage et le façonnage des matières utilisées pour l'aménagement d'intérieurs. Collaboration à la fabrication de meubles simples et à l'aménagement d'intérieurs selon divers procédés. Le traitement des surfaces. Le métrage et le montage sur le chantier. Mesures de prévention des accidents. Hygiène professionnelle.

Connaissances professionnelles. — Modes de figuration les pormes

des accidents. Hygiène professionnelle.

Connaissances professionnelles. — Modes de figuration. Les normes SIA concernant la branche. Les principales prescriptions légales, telles que celles sur la police du feu et des constructions. Les styles. Les dimensions judicieuses des meubles et objets usuels. Le métrage. Le matériel de dessin le plus courant. Les procédés de reproduction. Coordination des travaux. Connaissance des matières utilisées (bois, panneaux, matières synthétiques, verre, métaux, matériaux d'isolation, textiles et ferrements).

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Elle n'est pas considérable, mais une dessinatrice-en-semblière qui bénéficie d'une formation vraiment complète et qui présente de réelles capacités aura toujours du travail.

Perspectives d'avenir. rerspectives d'avenir. — Les débouchés sont mul-tiples, d'autant plus que le métier compte une foule de spécialisations diverses. Ainsi nous avons les tanissiere-posemblies tapissiers-ensembliers les tapissiers-ensembliers qui ne s'occupent que du meuble et qui en vendent aussi, puis les architectes d'intérieur, qui transfor-ment l'intérieur des hôment l'intérieur des hô-tels, des magasins ou des maisons privées et sont en relations constantes avec les métiers du bâtiment. En plusieurs sec-teurs, la dessinatrice-en-semblière peut être utile. Cependant, c'est en Suis-se alémanique, en Alle-magne et en Italie qu'elle aura encore plus de chance, le métier étant plus évolué là-bas.

L'offre. — Un métier à la fois artistique et artisanal offrant de nombreuses satisfac-tions à la femme de goût, aimant la créa-tion et les belles cho-

Horaire, — Cera. Celui des ateliers, magasins.

- Trois se-Congés. maines par an.

Pendant Salaire. — Pendant l'apprentissage, 50 fr., puis 100 fr., puis 200 fr. et enfin 300 fr. En-suite, le salaire de la Salaire. dessinatrice-ensi

dessinatrice-ensemblière, qui a obtenu son certificat de capacité attestant qu'elle est qualifiée, est ex-trêmement variable, entre 700 et 1200 fr. environ, selon les capacités surtout.



pour vos livraisons à domicile 26.12.00 drugstore pharmacie principale

